

Des friches pour sauver les papillons

L'opération "Refuge à papillons" prend de l'envergure

L'idée est née dans les Côtes-d'Armor, en 2004 : pour sauver les papillons, et la biodiversité, il faut garder des mauvaises herbes ! Cette initiative, couplée avec l'opération nationale de comptage des papillons, pourrait être généralisée à toute la France.



Sans orties, la Petite tortue ne peut pas survivre.

Les papillons sont en chute libre. Depuis les années vingt, 25 % des espèces ont disparu dans les Côtes-d'Armor. Les naturalistes de l'association VivArmor nature, qui recueillent des données de terrain sur la biodiversité, ont fait ce constat en 2003. Excepté ce département, la Loire-Atlantique et la Vendée (1), il n'existe pas de suivi pour toute la France. Mais si l'on se réfère aux études menées chez nos voisins, la situation est préoccupante : depuis 30 ans, 75 % des espèces de papillons sont en déclin en Angleterre et, depuis 14 ans, les milieux herbeux européens connaissent une baisse de 50 % de l'abondance des papillons.

Perte de la biodiversité

« Ces chiffres s'expliquent par l'utilisation massive d'insecticides et la diminution du nombre de sites d'accueil favorables aux papillons, explique Jérémy Allain, de VivArmor nature. Il y a de moins en moins de zones en friche. Or chaque espèce de papillon a sa plante pour se reproduire. La Petite tortue, par exemple, ne pond que sur les orties ». Est-ce vraiment grave ? Oui, car les papillons, ces indicateurs de perte de la biodiversité, pollinisent les plantes et sont des proies des chauves-souris, des batraciens et des oiseaux. « Les invertébrés sont à la base de la chaîne alimentaire, souligne Emmanuel Parmentier, du Groupe d'étude des invertébrés armoricains (Gretia), sur le campus de Beaulieu, à Rennes. Les passereaux granivores, par exemple, nourrissent leur poussin d'invertébrés, plus faciles à digérer que les graines ».

Pour stopper ce déclin, l'opération « Refuge à papillons » a été lancée en 2004 dans les Côtes-d'Armor. « L'idée m'est venue une nuit, se rappelle Jérémy Allain. Mais je me suis dit que ça n'allait jamais marcher. Aujourd'hui, il y a 170 refuges, qui couvrent plus de 160 hectares, dans le département ». Le mot « refuge » est trompeur : il ne s'agit pas d'un nichoir, mais d'un espace vert... laissé en friche. Cent-vingt refuges costarmoricains se situent chez des particuliers, 50 dans des collectivités, dont la cité pionnière de Trégueux. Depuis l'été 2006, le Gretia, qui réunit 150 naturalistes de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, relaye l'initiative. Et aujourd'hui 66

refuges, de quelques mètres carrés à plusieurs dizaines d'hectares, ont pris racine, en dehors des Côtes-d'Armor, et représentent 146 hectares d'herbes sauvages. Trois collectivités d'Ille-et-Vilaine sont en convention avec le Gretia, souvent en lien avec des écoles, autour de programmes pédagogiques.



Emmanuel Parmentier est l'un des spécialistes bretons des papillons.

Ne pas traiter, ne pas faucher

Comment créer un refuge ? « *Il ne faut pas traiter et ne pas faucher avant novembre, pour que les chenilles et les papillons effectuent leur cycle, explique Emmanuel Parmentier. Il faut conserver les plantes à fleur, qui font du nectar, par exemple la marguerite, la valériane, ou le trèfle* ».

L'association Noé Conservation (2), à l'origine de l'Observatoire des papillons des jardins, auquel 6 500 jardins participent, pourrait s'appuyer sur l'expérience de VivArmor et du Gretia pour développer ce projet à l'échelle nationale. « *Après avoir proposé aux jardiniers de compter les papillons chez eux, pour l'observatoire, les inviter à créer des refuges serait un aboutissement. Cette démarche est complémentaire à notre action* », estime Coralie Beltrame, de Noé Conservation. Et si tous les jardiniers de France laissaient un coin d'herbe en friche, l'impact serait net sur la biodiversité : leurs jardins représentent une surface... d'un million d'hectares